COMMUNE D'ALEYRAC Séance du 25 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-cinq avril à 19 heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur ARNAUD Dominique, le Maire.

<u>Date de convocation</u>: 18/04/2023 <u>Nombre de membres en exercice</u>: 6

Présents : Mmes BLAYN Suzanne, SERRE Jeannine et GIRY Thérèse

MM. ARNAUD Dominique, GIRY Ulysse et SERRE Jérôme

Lesquels forment la totalité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : M. SERRE Jérôme

<u>Délibération n°2023-03-01: Travaux nécessaires à l'optimisation du rendement et du bon fonctionnement du réseau AEP communal / Demande de subvention au Conseil Départemental de la Drôme et à l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse</u>

Le Maire rapporte au Conseil Municipal que les travaux suivants sur le réseau d'eau communal sont nécessaires afin d'optimiser son rendement, d'économiser de l'électricité et d'anticiper son bon fonctionnement :

- Installation d'une liaison pilote (Câble U 1000 R2V 12G 1.5) pour communiquer avec les deux forages afin d'améliorer la gestion;
- Dépôt de la pompe immergée du forage des Voltes afin de rechercher les causes du dysfonctionnement de l'aspiration et qui permettrait de doubler la ressource de ce forage;
- Installation d'un ballon à pression pour le réseau surpressé afin de diminuer la consommation électrique des pompes de surfaces;
- Installation d'un second UV suite à la séparation des deux aspirations afin de respecter les normes sanitaires;
- Remplacement de canalisations provisoires en PER par de l'inox pour pérenniser l'installation.

Le Maire informe le Conseil Municipal de la consultation de l'entreprise d'électromécanique CHATTE sise à Montélier (Drôme) pour ces travaux. Le montant estimatif total s'élève à 34 321,23 € HT, soit 41 185,48 € TTC.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- DECIDE de faire réaliser la totalité des travaux d'optimisation du réseau d'eau communal;
- RETIENT l'entreprise CHATTE de Montélier (Dôme) pour réaliser ces travaux et ce, pour un montant total de 34 321,23 € HT;
- SOLLICITE le financement le plus élevé possible du Conseil Départemental de la Drôme et de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse ;
- AUTORISE le Maire à engager toutes démarches et à signer tout document afférant à cette délibération.

N° délibération	Objet
2023-03-01	Travaux nécessaires à l'optimisation du rendement et du bon fonctionnement du réseau AEP communal / Demande de subvention au Conseil Départemental de la Drôme et à l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse

Membres présents	Signature du Maire et du Secrétaire
ARNAUD Dominique (Maire)	
GIRY Ulysse	
BLAYN Suzanne	
GIRY Thérèse	
SERRE Jeannine	
SERRE Jérôme (Secrétaire)	